



Budget primitif de fonctionnement 2015

CONSTATATIONS ET EVOLUTIONS PROBABLES :

Côté recettes : Les seules dont nous soyons maîtres, les taxes foncières et d'habitation ne représentant que 21% des recettes, le seul moyen d'action directe sur les recettes est très limité.

Par ailleurs, il est prévu que les dotations de l'Etat diminuent jusqu' en 2017 et l'aide sur salaire (emploi aidé) disparaîtra dans deux ans.

Si l'on voulait compenser ces évolutions par une augmentation de la part communale des taxes foncières et d'habitation, il faudrait le faire de 80%. Bien que le taux de cette taxe soit particulièrement faible à Saint-Ythaire, une augmentation aussi rapide ne paraît pas envisageable.

Côté dépenses : Le gros pavé de l'entretien/fournitures peut sans doute être légèrement rabaissé ici et là, mais vu la multiplicité des postes, dont certains sont incompressibles, ce ne seront que des « petites économies », toujours faciles ...sur le papier...

Le SIVOS est un poste important qui risque d'encore augmenter si des communes sortent du RPI. Si le RPI devait disparaître, les communes qui accueilleraient les enfants nous demanderaient une participation presque égale aux frais actuels.

En ce qui concerne les salaires, le départ en retraite de notre cantonnier nous donne l'occasion de réfléchir à une autre méthode d'entretien des voies communales.....

En attendant, si vous avez des idées, il y a la boîte en bas des escaliers, mais vous pouvez aussi monter à l'étage pour en discuter.

Ce sont les excédents du budget de fonctionnement qui nourrissent le budget d'investissement, il nous faut un fond de roulement qui permet d'avoir une trésorerie saine et un petit bas de laine pour parer aux imprévus, c'est l'équilibre général de ces aspects qu'il faut considérer aussi quand on gère un budget : ce sera un des sujets du prochain bulletin.